



ECOLE - COLLEGE - LYCEE PRIVES NOTRE-DAME

45 Rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

Site: «www.notredamebordeaux.com»

PROJET POUR LES CLASSES A DISPOSITIF E.I.P.

I Le Constat

Les élèves intellectuellement précoces présentent souvent une personnalité qui se construit de manière non homogène, avec des décalage sur les plans intellectuel, affectif et moteur.

Ces particularités, lorsqu'elles ne sont pas reconnues, rendent souvent difficiles leur adaptation scolaire, familiale et sociale. Le mal-être peut se manifester dans la classe de leur groupe d'âge par des troubles du comportement, le désintérêt pour les apprentissages, la perte du goût de l'effort et de l'estime de soi, la dépression.

Le système éducatif français induit une forte notion de « norme(s) » alors qu'il invite dans le même temps à une certaine individualisation des démarches pédagogiques. La « précocité » place le jeune élève en décalage avec les « normes habituelles » et conduit certains d'entre eux à être en souffrance.

II Une Réponse

II 1 des principes (extrait de l'Association PREKOS)

- ➔ restaurer la confiance du jeune en lui et dans le système éducatif
- ➔ favoriser une meilleure intégration sociale et scolaire
- ➔ lui offrir des conditions d'épanouissement favorable à la libération de ses talents et au développement de toutes les dimensions de sa personnalité, humaine, scolaire et spirituelle
- ➔ lui transmettre les valeurs de l'effort intellectuel en lui proposant des apprentissages adaptés
- ➔ lui apprendre que la différence peut être richesse et ouverture aux autres
- ➔ accueillir les parents, souvent désorientés, et tisser avec eux des liens de confiance et de respect mutuel

II 2 un dispositif spécifique

Une structure adaptée : deux étapes

- 1) En 6è : les élèves sont regroupés dans une classe qui ne reçoit que des enfants précoce et suivent un enseignement adapté à leur rythme d'apprentissage, ce qui permet l'approfondissement et l'enrichissement des connaissances. Cependant, certaines activités proposées sont en mixité avec d'autres classes afin de permettre l'intégration des enfants précoce à l'intérieur de la section .

En plus de l'enseignement obligatoire en 6^{ème}, des activités d'enrichissement sont offertes aux élèves :

- initiation à 2 langues vivantes : allemand et espagnol
- option image
- sciences physiques
- des plages horaires seront banalisées pour la réalisation d'un projet culturel ou scientifique (divers concours, expériences en Physiques ou SVT...)
- sorties au théâtre, au cinéma, au musée.
- Ateliers de peinture, de mathématiques (« enigmatic »), de philatélie.....

- 2) A partir de la 5è : les E.I.P. sont regroupés dans une même classe en mixité avec un petit nombre d'élèves choisis selon leur niveau et leur comportement scolaire.
- décloisonnement en mathématiques
- annualisation de certaines matières pour proposer d'autres activités avec le CDI

Le saut de classe :

A l'issue de l'année scolaire, le conseil de classe peut proposer à un élève précoce le saut de classe si le niveau atteint le permet et si la maturité affective est suffisante (un petit nombre d'élèves est concerné chaque année, environ 25%). L'avis des parents se révèle essentiel pour la réussite de ce challenge.

Les autres élèves intégreront une classe supérieure « mixte » (EIP et non-EIP) avec un dispositif de décloisonnement dans des matières fondamentales pour leur permettre de progresser à leur rythme. Ils seront affectés dès la 4^{ème} en section européenne (allemand, anglais ou espagnol). En Lycée, la classe de seconde permet de continuer cette structure avec des décloisonnements en français et dans les matières scientifiques.

L'Internat, à la campagne, en chambre double pour le collège et en chambre individuelle pour le lycée, se révèle une option très satisfaisante pour la socialisation de certains EIP.

III- FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants ont suivi et continuent à suivre des journées de formation avec des psychologues, des professeurs qui travaillent depuis de nombreuses années avec les enfants précoce et des membres d'associations françaises des enfants précoce (AFEP).

IV- LE ROLE DES PARENTS

Les parents doivent travailler en collaboration avec l'équipe enseignante : en effet, les enfants précoces ne pourront évoluer favorablement que s'ils sentent les parents détendus et confiants.

Si un problème survient, les parents n'hésiteront pas à contacter la personne qui semble la plus compétente pour le résoudre : un professeur, le professeur principal, la psychologue, la responsable de la section , le chef d'établissement.

CONCLUSION

Les Enfants précoces doivent trouver leur place au sein de l'Etablissement avec leur spécificité mais ce projet n'est en aucun cas un dispositif élitiste car la croissance globale de l'enfant (intellectuelle, psychologique, affective et spirituelle) demeure la priorité de notre projet éducatif.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droits ou ayants cause est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

La loi du 11 mars 1957 n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.